

Suivi des pies-grièches grises en Lorraine

Rapport d'Activités 2015



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
LORRAINE

Photographie :

Saxifraga - Harry van Oosterhout

Rédaction :

Clément Brunet (LOANA) - Février 2016

Relecture :

Leblanc G., Lhomer E.



Direction régionale
de l'Environnement,
de l'Aménagement
et du Logement
LORRAINE





Référence à citer :

BRUNET C. (2016) : Suivi des pies-grièches grises en Lorraine, rapport d'activités 2015. LOANA/LPO Coordination Lorraine. 19 p.

Merci aux observateurs ayant transmis leurs observations de Pies-grièches grises sur Faune-Lorraine sur la période considérée :

ARMAND T., AUBRY P., BACH G., BAILLE R., BARBIER J.P., BAROTTE C., BOISSON G., BRUNET C., CHRISTOPHE M.F., COLLET M., DEMANGE D., DUVAL DE COSTER J., FIACRE R., GAMA Q., GAUTHIER V., GIRSCH P., GRYSAN M., HAAS G., HENRION O., HINGRAY T., HOFFMANN N., JILET R., JOANNES G., JUBINA F., LANDRAGIN E., LÉCAILLE R., LÉGER M., LEBLANC G., LEDAUPHIN S., LENHARD C., LEPRON R., MATGEN O., MASSIT P., MOITROT J.Y., PASSETEMPS F., PATIER N., PERRIN V., RUIZ M., SALVI A., SCHWAB F., SPONGA A., TOUSCH E., TOUSCH J.D., WAGNER P.A.



Sommaire

Introduction	3
Synthèses des observations	4
Suivi hivernal.....	4
Suivi en période de nidification	6
Analyse par secteur	7
Perspectives de suivi.....	8
Volet sensibilisation	8
Animations scolaires et grand public	9
Documents de sensibilisation	9
Volet réglementation	10
Prise en compte vis-à-vis des traitements à la bromadiolone	10
Rappel sur la réglementation liée à l'entretien des haies.....	10
Procès-Verbal sur un site à PGG	11
Conclusion	12
Bibliographie	12
Annexes	13



Introduction

La Pie-grièche grise (*Lanius excubitor*) est un des passereaux les plus menacés de France à l'heure actuelle. Historiquement relativement commune, son déclin prononcé est le symbole de l'érosion de la biodiversité des milieux agri-pastoraux. Un Plan National d'Action a été rédigé pour la préservation de cette espèce et de trois de ses proches cousines : la Pie-grièche à tête rousse (*Lanius senator*), la Pie-grièche à poitrine rose (*Lanius minor*) et la Pie-grièche méridionale (*Lanius meridionalis*), également fortement menacées à l'échelle du pays (Lefranc & Issa, 2013).

En France, l'enquête nationale de 1994 estimait le nombre de couples nicheurs entre **1700 et 5500**. La situation réévaluée en 2009 estimait à une fourchette de **552 à 1275 couples nicheurs**, soit un déclin de **75% en 15 ans** (Issa & Muller, 2015).

Le quart nord-est accueillait encore il y a quelques décennies les meilleures populations nicheuses du pays (Lefranc, 1993). Au titre de l'enquête de 1998, on estimait entre **11 et 100 couples** de Pie-grièche grise par département lorrain (Lefranc, 1999). L'étude de Leblanc et Léger (2014) prouve que cette diminution des effectifs se poursuit de manière dramatique avec seulement **9 couples** recensés à l'échelle régionale en 2014, dont 70% d'entre eux en plaine Vosgienne. Cette synthèse indique cependant que certains secteurs méritaient des prospections plus ciblées pour obtenir un bilan plus proche de la réalité.

Ce présent rapport fait un rapide bilan sur la situation de la Pie-grièche grise en Lorraine. Il ne constitue pas une synthèse exhaustive de la répartition de l'espèce dans la région, il consiste simplement en la compilation et l'analyse succincte des observations recueillies sur la base de données participative Faune-Lorraine.



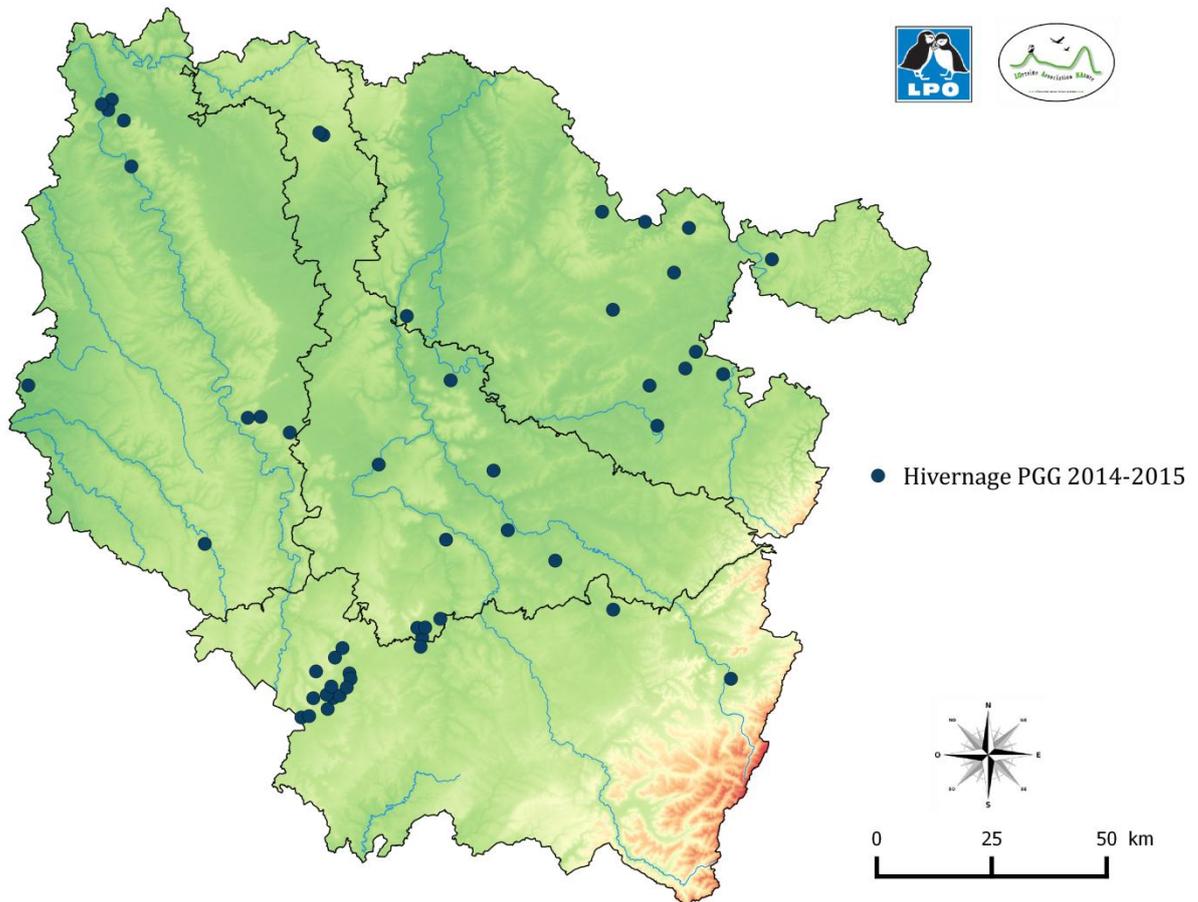
Pie-grièche grise © Q.D'orchymont

Synthèses des observations régionales

Suivi hivernal

Les données collectées ici concernent la période allant du 15 novembre 2014 au 15 mars 2015, période pour laquelle l'espèce est présente sur ses sites d'hivernage sans tenir compte des individus non cantonnés en migration.

Au total, **106 données positives** ont été collectées pour **51 sites d'hivernage** sur **45 communes** (**Carte 1**). Ces résultats sont quasi-similaires à ceux obtenus pour la même période l'hiver précédent, bien que légèrement supérieurs. L'hiver 2013-2014, 44 individus avaient été repérés sur 42 communes (**voir annexe 1**). Les résultats de 2015 sont malgré tout relativement faibles, en effet 66 communes étaient concernées par la présence de pies-grièches grises au cours de l'hiver 2011-2012 (Leblanc & Léger, 2014).



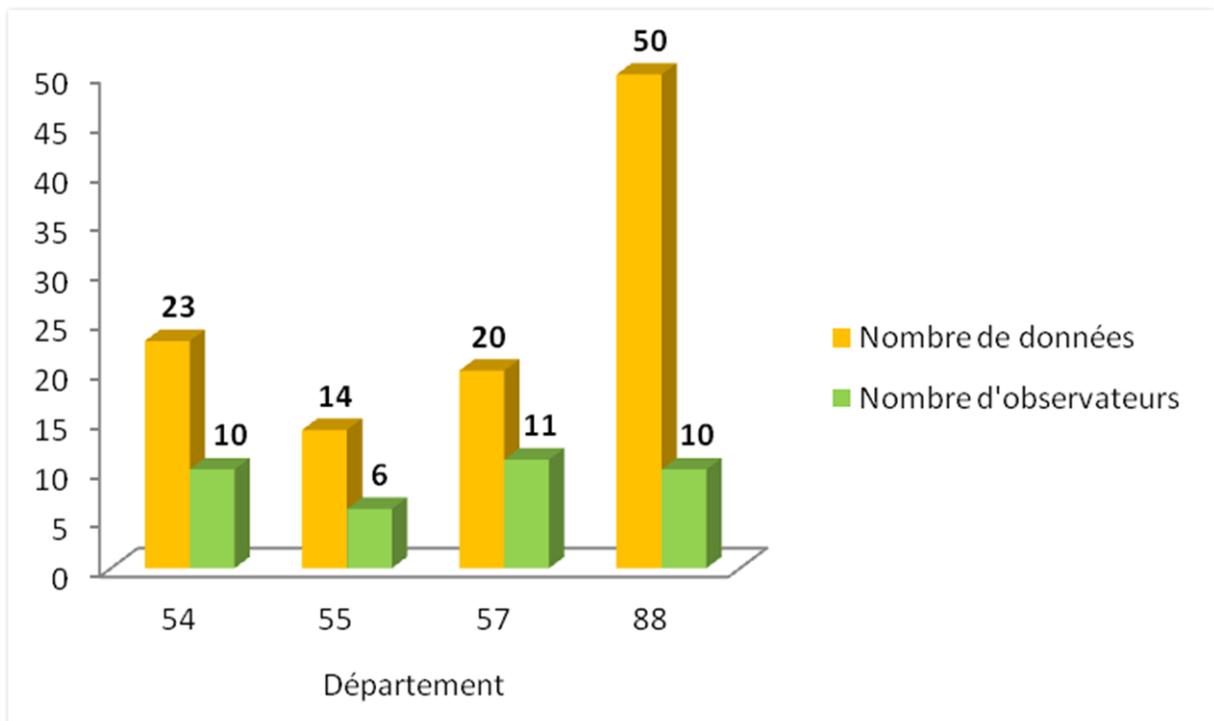
Carte 1 : Répartition des sites d'hivernage de Pies-grièches grise en Lorraine (15/11/14 au 15/03/15).

Ces sites d'hivernage sont situés pour la plupart au niveau des secteurs où l'on trouve encore des pies-grièches grises en période de nidification, ainsi que sur les sites d'hivernage historiques encore favorables. Quelques mouvements interannuels peuvent être observés mais les pies-grièches montrent globalement une grande fidélité à leurs territoires en hiver.



Pour rappel, la Pie-grièche grise est une migratrice partielle. Certains individus sont susceptibles de passer l'hiver à proximité voire sur leurs sites de nidification, en particulier les mâles ayant tendance à être très fidèles à leurs territoires (Besançon, 2014). La raréfaction de l'espèce à nos latitudes est probablement corrélée à la diminution du nombre d'individus hivernants en Lorraine. Les hivers de plus en plus doux peuvent également expliquer une tendance de migration à la baisse chez les individus nordiques. (Leblanc & Léger, 2014).

Le nombre de données et d'observateurs par département est significatif du faible nombre de personnes ayant contacté des pies-grièches grise sur la période hivernale (**graphique 1**).



Graphique 1 : Synthèse des données hivernales de PGG en 2014/2015 et du nombre d'observateurs par département

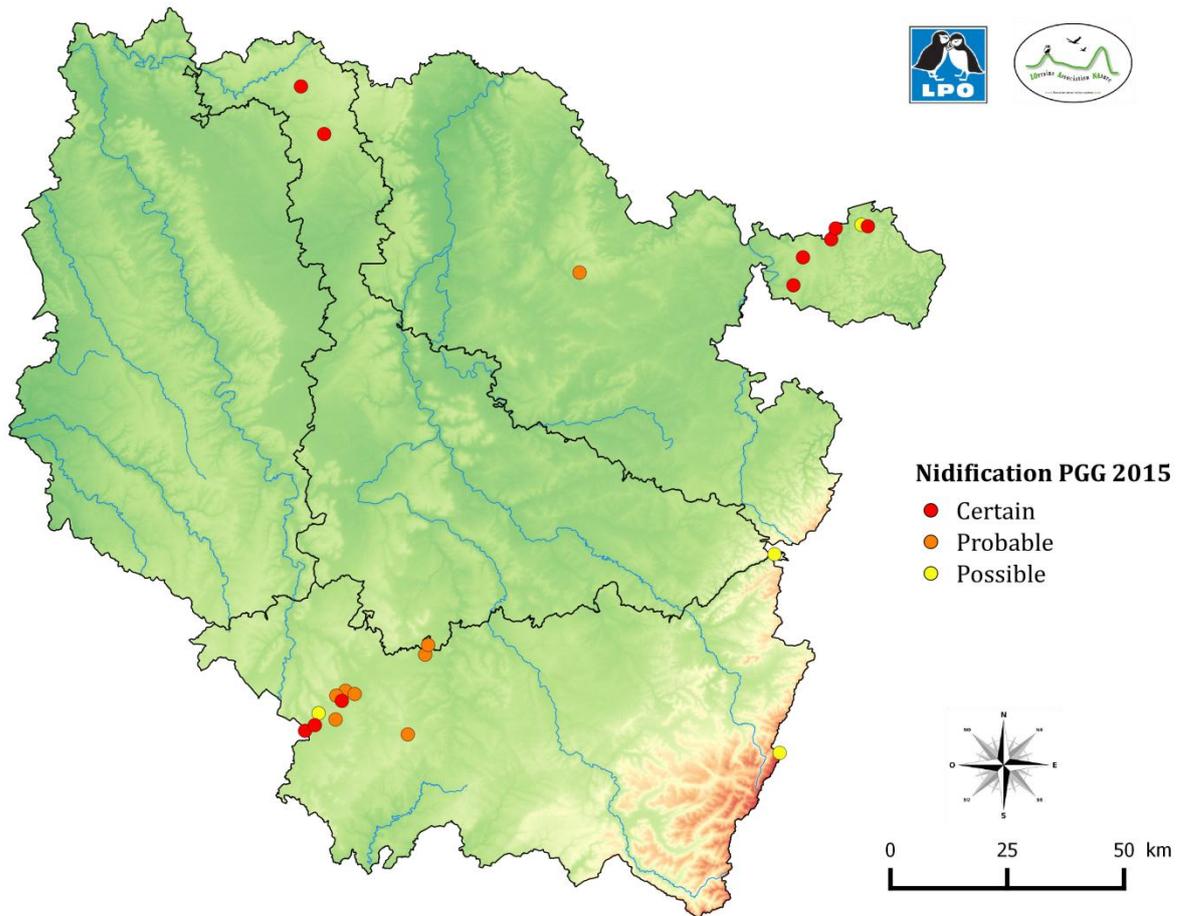
Ces résultats laissent à penser que, malgré la rareté de l'espèce même en hiver, des territoires sont sans doute sous prospectés car les « chercheurs » de pies-grièches grises sont peu nombreux.

Au cours de l'hiver 2013-2014, **56 données négatives** avaient été renseignées, principalement à l'initiative de LOANA dans le sud de la Meuse et en plaine Vosgienne. Ces données négatives reflètent l'absence de l'espèce sur des sites d'hivernage historiques et participent au recensement régional. Au cours de l'hiver 2014-2015, seule **1 donnée négative** a été renseignée, révélateur de l'absence de suivi spécifique sur la période.

Suivi en période de nidification

Les données collectées ici concernent la période allant du **15 mars au 31 Juillet 2015**, période recoupant la nidification et l'envol des jeunes pour la Pie-grièche grise en Lorraine.

En 2015, **22 territoires** ont été localisés à l'échelle régionale, faisant état de **10 couples** à nidification certaine, 8 territoires à nidification probable et 4 observations indiquant une nidification possible. (**Carte 2**). Ces résultats sont quantitativement meilleurs qu'en 2014 où seulement 16 territoires avaient été localisés pour 7 couples nicheurs certains (**voir annexe 1**)



Carte 2 : Répartition des sites de nidification de pies-grièches grise en Lorraine (15/03/15 au 31/07/15).

En considérant les territoires à nidification certaine et probable de 2015, on peut estimer la population de pies-grièches grises à **18 couples a minima en Lorraine**. Cette augmentation significative par rapport à 2014 se traduit principalement par la découverte de plusieurs couples dans le pays de Bitche en Moselle-Est (*com.pers* J.D. Tousch).

On peut préciser qu'un des couples de la plaine Vosgienne se situe exactement à la frontière entre la Haute-Marne et les Vosges. Le couple a tout de même été considéré comme Lorrain dans ce bilan.

Le tableau 1 ci-dessous récapitule le suivi des jeunes par secteur et par commune.



Tableau 1 : Synthèse des couples reproducteurs de pies-grièches grises en 2015

Secteur	Commune	Nicheur	Jeunes à l'envol
Ouest Vosgien	Médonville	Certain	4
Ouest Vosgien	Médonville	Certain	>1
Ouest Vosgien	Sandaucourt	Certain	4
Moselle Est	Rimling	Certain	2
Moselle Est	Etting	Certain	4
Moselle Est	Ormersviller	Certain	1
Moselle Est	Breidenbach	Certain	4
Moselle Est	Epping	Certain	5
Meurthe et Moselle Nord	Laix	Certain	1
Meurthe et Moselle Nord	Mercy-le-haut	Certain	2

Au total, les dix couples reproducteurs suivis cette saison ont menés pas moins de **28 jeunes à l'envol**. Le succès reproducteur est donc de **2,8 jeunes par couple**. Cette moyenne est légèrement inférieure au succès reproducteur de 2014 (3 jeunes/couples, Leblanc & Léger, 2014) et en deçà des résultats obtenus par des études approfondies sur le secteur de Saint-Dié-des-Vosges (3,5 jeunes/couples ; Lefranc, 2010) ou en Basse-Autriche (3,4 jeunes/couple ; Sachslener *et al.*, 2004).

Le nombre de jeunes n'a malheureusement pas pu être correctement comptabilisé pour une des nichées de Médonville, le succès reproducteur de 2015 est donc probablement légèrement supérieur au chiffre de 2,8 obtenu ici.

Analyse par secteur

Le secteur de **Meurthe-et-Moselle Nord** accueille un couple de plus qu'en 2014. Cette relative augmentation locale est toutefois à nuancer, la faible productivité des deux couples suivis (respectivement 1 et 2 jeunes par couple) est inquiétante pour la pérennité de l'espèce dans ce secteur.

Le secteur de **plaine Vosgienne ouest** reste un bastion important pour la Pie-grièche grise en Lorraine. Les résultats de 2015 sont cependant inquiétants quant à la dynamique de ce noyau. Deux nouveaux territoires ont été contactés mais seulement 3 couples ont mené des jeunes à l'envol contre 6 l'année passée.

Le secteur de **Bitche en Moselle-Est** est la bonne nouvelle de l'année pour l'espèce. La présence d'un noyau de pies-grièches grises encore relativement important côté Alsacien (Buchel, 2012) suppose une connectivité forte entre le noyau Mosellan et le noyau d'Alsace Bossue.

Concernant les autres données, la nidification a été jugée probable sur 3 sites avec observation d'un couple à Flétrange (57), à Valleroy-le-Sec (88) et Frenelle-la-Petite (88). Plusieurs observations ont également eu lieu à Frenelle-la-Grande (88) dans le secteur associé au Saintois. Enfin, des pies-

grièches grises ont aussi été contactées dans les Vosges à la frontière Alsacienne. Une attention toute particulière doit être portée sur ces sites en 2016 pour y confirmer (ou infirmer) une nidification certaine de l'espèce.

Perspectives de suivi

LOANA, la LPO Coordination Lorraine et Neomys se sont engagés sur des suivis spécifiques respectivement en plaine vosgienne ouest (LOANA), Moselle-est (LPO coordination Lorraine) et ceinture Mosellane (Neomys). Ces territoires constituent les derniers bastions connus et pour lesquels la découverte de nouveaux couples est encore envisageable.

Dans le reste de la région la répartition s'avère très morcelée. Une mobilisation accrue des observateurs locaux sur des secteurs peu connus permettrait une meilleure vision de la présence de l'espèce et un diagnostic plus précis de l'évolution de ses populations. Les sites à prospector en période de nidification sont prioritairement les sites accueillant des pies-grièches grises en hivernage et les sites historiques. N'hésitez pas à prendre contact avec LOANA et la LPO coordination Lorraine pour orienter vos suivis.

La mise en place d'une enquête régionale en période hivernale permettrait de mieux préciser la répartition de l'espèce pendant son hivernage en mobilisant les observateurs locaux.



Quémandage d'un juvénile © E. Tusch

Volet sensibilisation

La sensibilisation reste un enjeu crucial pour attirer l'attention sur les pies-grièches et les menaces qui pèsent sur ces espèces.

Animations scolaires et grand public

En lien avec le travail mené sur les pies-grièches à tête rousse par LOANA (Brunet, 2015), 10 animations scolaires et 2 animations grand public ont été effectuées au printemps 2015. Le Saintois reste un territoire favorable à la Pie-grièche grise, un couple nichait à proximité immédiate en 2014 (nicheur probable en 2015) et plusieurs individus ont été observés en période hivernale.

Une conférence sur les pies-grièches a eu lieu le 15 mai à Laxou à l'initiative de FLORE 54, en présence de Norbert Lefranc et rassemblant plus de 100 personnes.

Deux animations-conférences présentées par LOANA avec pour thème central les pies-grièches ont également eu lieu dans le cadre des fêtes de la pomme de Sion (54) le 27 septembre et Gugnécourt (88) le 18 octobre.

Documents de sensibilisation

Une plaquette de présentation des trois espèces de pies-grièches lorraines est éditée depuis 2014, ce document à destination du milieu agricole et du grand public est envoyé aux propriétaires des parcelles fréquentées par des pies-grièches grises (**voir annexe 2**).

Les posters « Wanted » pies-grièches grises ont été édités et donnés aux écoles, communes et usagers participant à leur échelle à la protection des pies-grièches (**voir annexe 3**).



Site de reproduction de pie-grièche grise dans les Vosges © G.Lebanc



Volet réglementation

Prise en compte vis-à-vis des traitements à la bromadiolone

La Bromadiolone est un pesticide anticoagulant principalement utilisé pour lutter contre la prolifération des campagnols des champs (*Microtus arvalis*) et des campagnols terrestres (*Arvicola terrestris*) sur les cultures végétales. L'utilisation de Bromadiolone est strictement réglementée. En Lorraine, seule la FREDON peut autoriser ces traitements.

L'utilisation de ce type de produit est susceptible de provoquer la mort de la faune non cible consommatrice de campagnols ou de cadavres intoxiqués. La Pie-grièche grise, en grande admiratrice de campagnols est elle aussi menacée par l'utilisation de la Bromadiolone.

Les rencontres du groupe d'experts Bromadiolone ont permis d'acter la prise en compte de l'avifaune patrimoniale sensible pour l'autorisation des traitements. Ceci induit une réglementation locale plus stricte en présence des espèces considérées, dont la Pie-grièche grise. Une cartographie régionale utilisant les données de Faune-Lorraine sur la période 2010-2015 a permis de mettre en place des zones-tampons des sites à pie-grièche grise pour lesquelles le traitement à la Bromadiolone est interdit du **15 Février au 15 Octobre** pour les sites de nidification (zone-tampon de 500 m de rayon), et du **15 Octobre au 15 Février** pour les sites d'hivernage (zone-tampon d'1 km de rayon).

Au total, **60 communes** sont concernées en période de nidification et **346 communes** en période hivernale sur la région. Cette cartographie est amenée à être actualisée chaque année pour intégrer les nouvelles données de présence de l'espèce (**voir annexe 4**).

Dans le cadre de la problématique Bromadiolone, une fiche descriptive a été rédigée en s'appuyant sur le modèle utilisé pour les listes rouges de Franche-Comté (**voir annexe 5**). Cet outil peut servir de base dans la perspective d'une future liste rouge « grande région » et peut également être utilisé comme support de sensibilisation.

Rappel sur la réglementation liée à l'entretien des haies

La Pie-grièche grise débute sa nidification tôt en saison, souvent au cours du mois de mars, ce qui la rend particulièrement sensible aux travaux d'entretien des haies.

L'entretien des haies est possible en dehors de la période d'interdiction de travaux qui s'étend du **1^{er} avril au 31 juillet**, correspondant à la période de nidification des oiseaux. **L'exploitation du bois, le recépage et la coupe à blanc** sont également autorisés en dehors de cette période. Aucune déclaration préalable n'est nécessaire pour la réalisation de ces travaux.

Pour les haies admissibles aux aides de la PAC, la destruction (arrachage, dessouchage) est **interdite** sauf cas particuliers soumis à **autorisation** auprès de la DDT. Il est cependant possible d'arracher des haies contre compensation en replantant une haie de la même longueur sur l'exploitation. Cette opération est possible **sans déclaration à la DDT** si la haie concernée représente moins de 2 % du linéaire de l'exploitation ou moins de 5 mètres de long.

Pour les haies classées au titre d'un plan local d'urbanisme (PLU) ou d'une carte communale, une **déclaration** auprès du préfet doit être effectuée pour l'arrachage de haies. Le fait de détruire sans

autorisation des boisements, haies et plantations d'alignement bénéficiant d'une telle protection est puni d'une amende de **3750 euros** (article L. 126-4 du code rural).

Établissement d'un Procès-Verbal sur un site à PGG

En plaine Vosgienne, un cas d'arasement sur un site de reproduction de pie-grièche a été constaté lors d'un contrôle réalisé le **25 mars 2015** par un agent de l'ONCFS. L'Association Foncière de Médonville s'est vu remettre un procès-verbal pour l'arasement de **435 mètres linéaires** de haies au cœur du domaine vital d'un couple de pies-grièches grise en période de reproduction. Les travaux se sont effectués **sans autorisation administrative préalable** et **en pleine connaissance de cause**, LOANA avait en effet informé et sensibilisé les belligérants de la présence et de la préservation des pies-grièches sur ce territoire.

Ces faits constituent un délit pour « Altération ou dégradation de l'habitat d'une espèce animale protégée non domestique », passible des peines prévues aux articles suivants du Code de l'environnement : L. 411-1 I 1°) et L.411-2 et R.411-1 et R.411-3, et réprimé par l'article L.415-3 et R.415-1 du même code. Ces infractions sont passibles d'une peine maximale de **15 000 euros d'amende et d'un emprisonnement de 1 an au plus**.

LOANA s'est portée partie civile dans cette affaire mais une transaction pénale a été proposée par le préfet moyennant le paiement d'une somme de **2 000 euros**. Cette transaction a été acceptée par le propriétaire.

Dans cette affaire, le fait d'avoir effectué des travaux de défrichage tout en étant conscient de la présence d'une espèce sensible a été un critère déterminant pour la condamnation. La réactivité de l'agent de l'ONCFS est également à souligner. Pour information, le couple de Pie-grièche grise présent en ces lieux a malgré tout mené avec succès sa reproduction en 2015. Son habitat a cependant été fortement dégradé, menaçant grandement sa pérennité sur ce site.



Destruction d'une haie à Achen (57) le 30 mars 2015 où était observé un couple de pie-grièche grise. Les oiseaux n'ont plus été observés sur ce site par la suite. © J.D. Tousch



Conclusion

La Pie-grièche grise conserve un statut très défavorable en Lorraine à l'heure actuelle. Bien que les observations de 2015 ont permis de localiser des couples non connus jusque-là, le faible nombre d'oiseaux et la fragmentation des habitats font de cette pie-grièche une des espèces les plus menacées de Lorraine. La perte continue d'habitats favorables via l'arrachage de haies et le retournement de prairies présage d'un avenir sombre pour l'espèce dans la région et en France. Véritable « espèce parapluie », c'est toute la biodiversité des milieux agricoles « ordinaires » qui disparaît avec la régression des pies-grièches grises.

La sensibilisation, la protection des sites de nidification mais également le partage et la centralisation des données à l'échelle de la grande région s'avèrent aujourd'hui essentiels pour préserver les dernières populations et espérer voir les pies-grièches grises subsister en Lorraine ces prochaines années.

Bibliographie

BESANCON J. (2014). Bilan de la saison hivernale 2013/2014 pour la Pie-grièche grise en Franche-Comté. LPO Franche-Comté, DREAL Franche-Comté & Union européenne : 7p.

BRUNET C. (2015). Suivi et conservation des Pies-grièches à tête rousse (*Lanius senator*) dans le Saintois - Rapport d'activités 2015 - LOANA. 24 pages.

BUCHÉL E. (2012). Les Pies-grièches grise et à tête rousse. Plan Régional d'Actions Alsace 2012-2016. Ligue pour la Protection des Oiseaux Alsace, Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement en Alsace. 58 p.

ISSA N. & MULLER Y. coord. (2015). Atlas des oiseaux de France métropolitaine. Nidification et présence hivernale. LPO/SEOF/MNHN. Delachaux et Niestlé, Paris, 1408 p.

LEBLANC G. & LEGER M. (2014). Suivi et conservation des populations de Pie-grièche grise (*Lanius excubitor*) et de Pie-grièche à tête rousse (*Lanius senator*) dans le sud lorrain. LOANA / Coordination LPO Lorraine / DREAL Lorraine : 86 p.

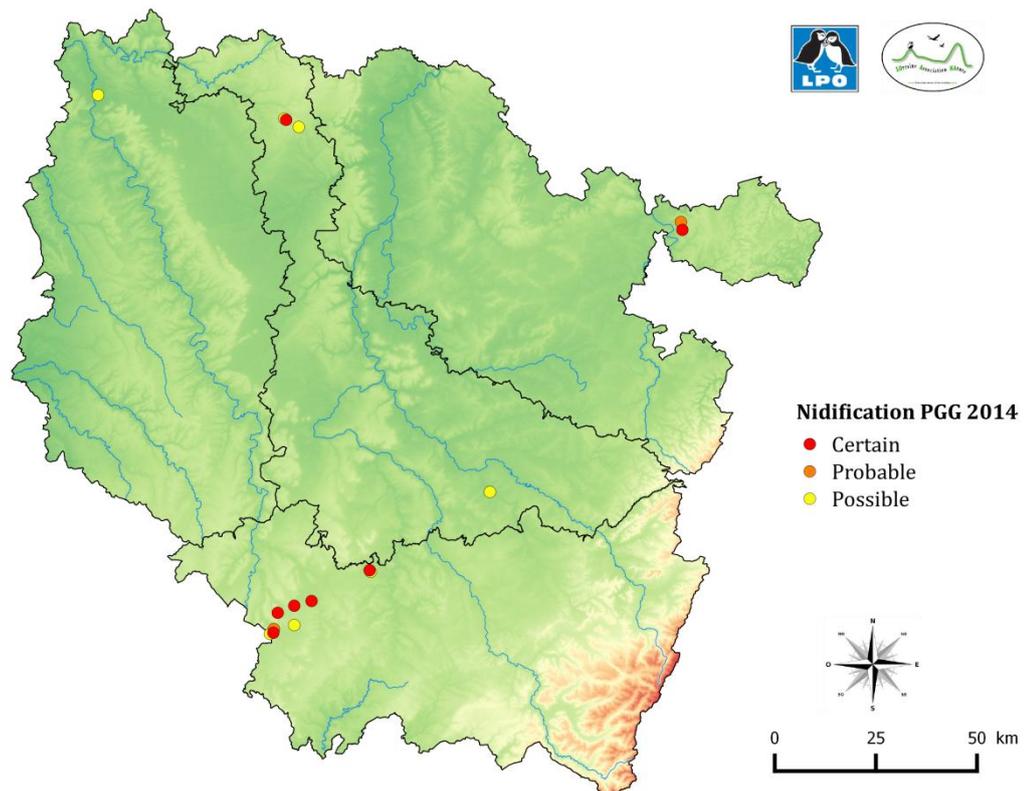
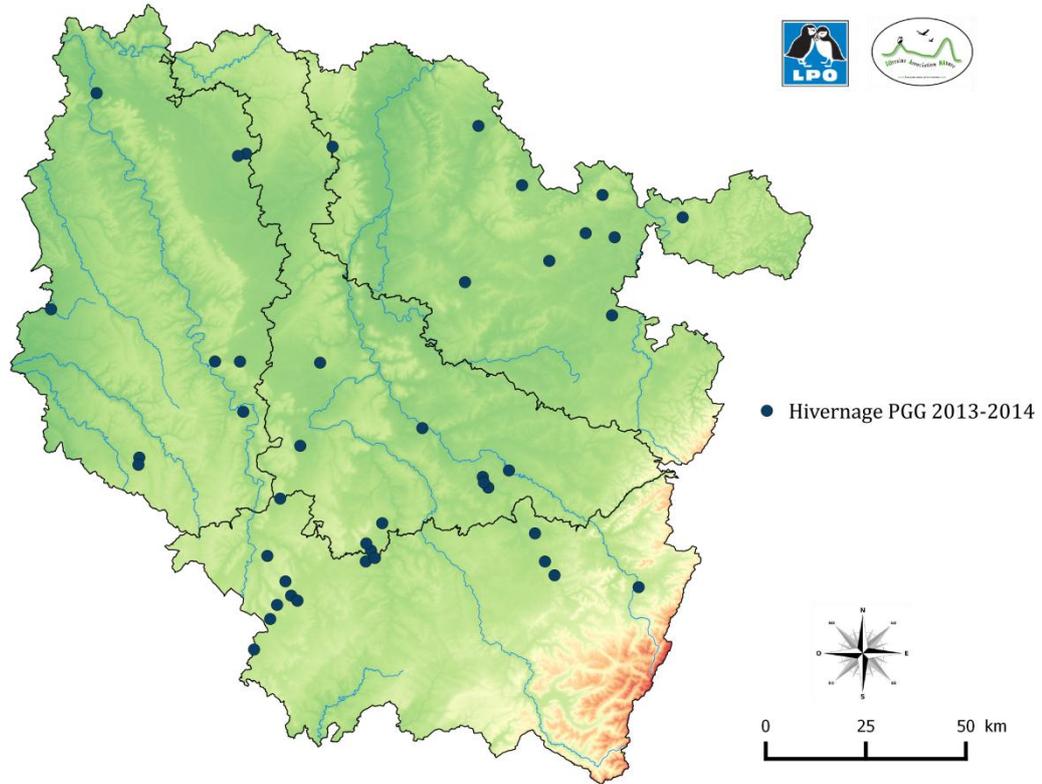
LEFRANC N. (1993). Les pies-grièches d'Europe, d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient. Delachaux & Niestlé. 240 p.

LEFRANC N. (1999). Les pies-grièches *Lanius sp.* en France : répartition et statut actuels, histoire récente, habitats. Ornithos 6 : 58-82.

LEFRANC N. & ISSA N. (2013). Plan national d'actions « Pies-grièches », *Lanius sp.* 2014-2018. Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie. 144 p.

Annexes

Annexe 1 : Répartition de la pie-grièche grise en hiver et en période de nidification en Lorraine en 2014 (Leblanc & Léger, 2014)



Annexe 2 : Plaquette d'informations à destination des propriétaires de terrain où sont localisées des pies-grièches

Des Pies-grièches dans nos campagnes...

Comment préserver ces espèces emblématiques de nos paysages...

Avec le soutien de :

Mais quel est donc cet oiseau ?

Trois espèces de Pies-grièches se rencontrent dans nos campagnes et chacune d'entre elle a sa spécificité... mais toutes sont de grandes adeptes des zones de prairies et de pâtures parsemées de perchoirs, de buissons ou d'arbres.

La Pie-grièche écorcheur
La plus commune des pies-grièches, elle est présente dans toute la Lorraine. Migratrice, elle ne prend ses quartiers dans la région que du mois de mai au mois d'août. Elle y recherche alors des prairies ou pâtures où les buissons sont présents. Ceux-ci lui servent à la fois de perchoirs mais également de sites pour construire son nid. Grande chasseuse d'insectes, il lui arrive aussi d'attraper de petits oiseaux ou encore des lézards, qu'elle ira alors empaler sur une branche ou un barbelé afin de se constituer un garde-manger (appelé lardoir).

La Pie-grièche grise
Autrefois commune, cette pie-grièche a quasiment disparu de Lorraine. Seuls quelques dizaines de couples sont répartis dans la région. Elle recherche en effet de vastes ensembles herbagers, son territoire pouvant s'étendre sur plusieurs dizaines d'hectares. Son nid est alors placé dans un buisson ou dans un arbre. C'est la seule espèce de notre région à passer l'hiver sans migrer vers l'Afrique. Légèrement plus grande que la pie-grièche écorcheur, elle se nourrit de gros insectes mais aussi d'oiseaux ou de campagnols.

La Pie-grièche à tête rousse
On pourrait l'appeler la « pie-grièche des vergers » tant ce milieu lui convient bien, surtout lorsqu'il se situe sur un coteau ensoleillé. En réalité, elle s'accommode très bien des pâtures où poussent des chènes ou des arbres fruitiers car son nid est généralement construit sur une des branches de ces arbres et non dans un buisson. À l'instar de la pie-grièche écorcheur, elle passe l'hiver en Afrique, d'où elle ne revient qu'au mois de mai pour nicher. Si la Lorraine accueille quelques couples épars, c'est dans le Saintois et en plaine vosgienne qu'elle est la plus fréquente.

Un indice infallible...
Avez-vous déjà vu un bourdon semblant s'être empalé sur un barbelé ? Un lézard sur une épine de prunellier ? C'est là l'acte d'une pie-grièche prévoyante... Les jours de capture abondante, il lui arrive de stocker sa nourriture sous la forme de ces gardes-mangers insolites que l'on appelle des lardoirs. Vous êtes donc sur le territoire d'un de ces oiseaux, ouvrez l'œil !

Les Pies-grièches et les hommes, une histoire qui dure....

...et des pratiques qui leur sont favorables

Du verger aux pâturages, l'Homme a toujours joué un grand rôle dans le façonnement des milieux ouverts ou semi-ouverts qui accueillent les pies-grièches. Des pratiques simples liées à ces paysages permettent d'en conserver la qualité, influençant positivement les espèces qui y vivent mais aussi la ressource en eau, la qualité des sols etc...

Le maintien des haies, les buissons, les arbres isolés.
Formidable abris et corridor écologique pour de nombreuses espèces dont les pies-grièches auxquelles elle apporte souvent le gîte et le couvert, la haie n'en demeure pas moins utile à l'Homme. Servant de brise-vent et d'abris pour le bétail, elle améliore également les conditions microclimatiques de la parcelle. Son rôle anti-érosion et tampon en font un précieux allié pour la qualité de l'eau. Gérée intelligemment et durablement, elle peut aussi constituer un apport de bois important. Elle constitue aussi un réservoir d'auxiliaires permettant de lutter contre les ravageurs.

Si la haie doit être taillée :

- privilégier un entretien réduit avec un équipement adapté assurant une taille nette limitant les risques de maladies
- intervenir en automne hiver (d'octobre à mars environ) pour ne pas risquer de détruire les nichées d'oiseaux s'étant installés sous le couvert de la haie.

Souvent la taille n'est pas nécessaire ! Il est alors possible de laisser la haie évoluer librement

La conservation des murets, fossés, arbres morts, chemins...
Ils abritent de nombreux insectes qui constituent des proies pour les pies-grièches et autres insectivores qui fréquentent le secteur.

Le maintien des prairies naturelles et de l'élevage
En limitant les intrants et les produits phytosanitaires, ces pratiques favorisent la diversité végétale et ainsi l'abondance des insectes, principales proies des pies-grièches et de nombreuses autres espèces.

La conservation et l'entretien des vergers hautes-tiges
Habitat privilégié de la Pie-grièche à tête rousse et de nombreuses autres espèces, les vergers sont vivants et doivent être entretenus. De nouveaux arbres peuvent y être plantés régulièrement, sans oublier de laisser quelques arbres morts dont les nombreuses cavités favorisent insectes et oiseaux. Laisser des tas de bois ou maintenir des zones d'herbes hautes sont autant de mesures qui peuvent faire d'un verger un formidable lieu de vie !

Vous souhaitez en savoir plus sur les pies-grièches, vous investir pour leur sauvegarde ou tout simplement adopter de bons gestes pour favoriser ces espèces et bien d'autres, contactez-nous !

Nous nous ferons un plaisir de vous faire partager ces richesses de nos campagnes. C'est grâce à ces temps d'échanges que nous pourrons peut-être ensemble sauver ces espèces qui peuplent encore notre belle région.

Lorraine Association Nature (LOANA)

Le Fort
55140 CHAMPOUGNY
tél: 06.27.04.91.13
mail: lorraine_association_nature@yahoo.fr
http://lorraine-association-nature.com

Crédits photos :
Romain Riols, Fabrice Croset, Anne-Sophie Gadot, Aymeric Mionnet, Delphine Persyn



Annexe 3 : Poster de sensibilisation à destination du grand public

AVIS DE RECHERCHE

WANTED

**Membre du gang des Bandits Masqués,
la Pie-grièche grise alias «le boucher»,
a la taille d'un merle**

**Experte de l'affût,
elle chasse sans relâche
campagnols et insectes**

**Son repaire
se trouve dans
les prairies avec haies
ou arbres isolés**

**Elle pratique
l'empalement de proies**

**SUIVI ET CONSERVATION
DES PIES-GRIÈCHES
DANS LE SUD LORRAIN**

**SI VOUS REPÉREZ
CET INDIVIDU,
CONTACTEZ LOANA
06.27.04.91.13**

lorraine_association_nature@yahoo.fr



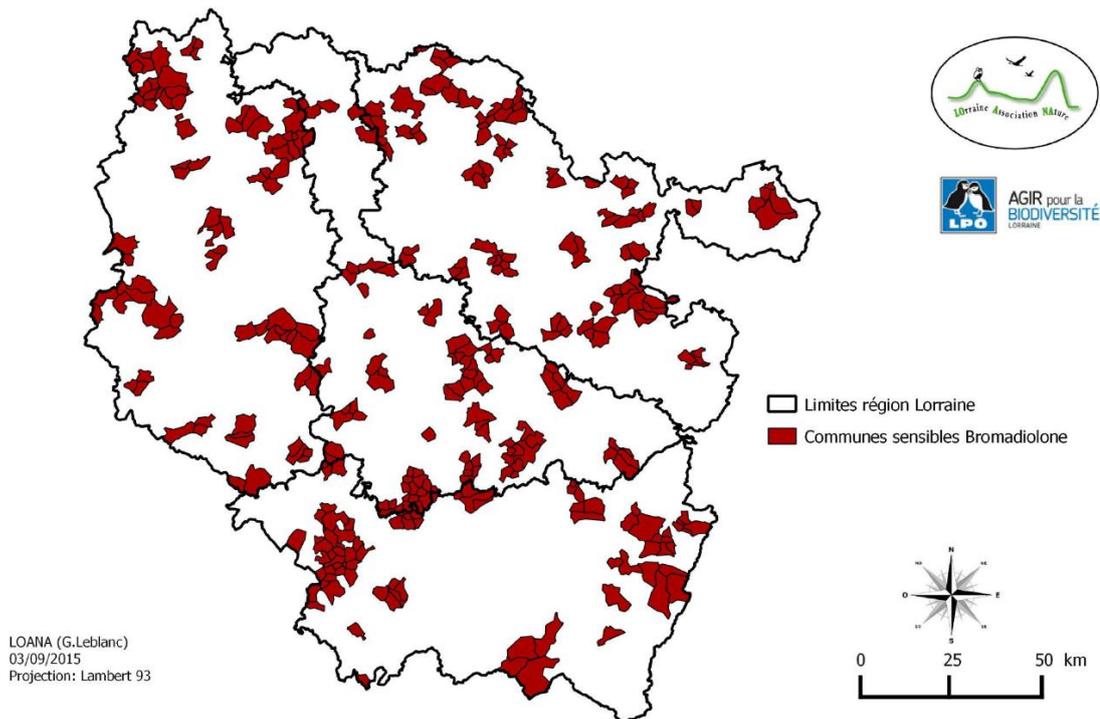
Dessin et conception graphique: Maxime Rutschkovski et Mathilde Léger

Annexe 4 : Cartographie des communes sensibles pour la pie-grièche grise vis-à-vis de la Bromadiolone (données 2010-2015)

Aléa Pie-grièche grise (score 3) du 15/02/2016 au 15/10/2016



Aléa Pie-grièche grise (score 3) pour la période allant du 15/10 au 15/02 en Lorraine





Annexe 5 : Fiche descriptive « Pie-grièche grise »

Pie-grièche grise // *Lanius excubitor*

STATUTS

Nicheur peu commun, migrateur partiel et sédentaire, hivernant marginal en Lorraine

UICN France	Protection nationale	Directive Oiseaux	Déterminant ZNIEFF
EN	Oui	-	Oui (nidification)

REPARTITION ET POPULATIONS

La population nationale est aujourd'hui vraisemblablement de moins de 1000 couples, dont seulement 114-185 en dehors du Massif Central (bastion fort de l'espèce), voir figure 1.

L'évolution des effectifs nicheurs en Lorraine est analogue à celle observée au niveau national. Le fort déclin accusé des populations (- 75%), aussi bien au niveau national, que régional est inquiétant pour l'espèce, d'autant plus que ce déclin est très rapide. En effet, il y a quelques décennies, la région hébergeait les plus fortes populations du pays. Au titre de l'enquête de 1998, on estimait entre 11 et 100 couples de Pie-grièche grise par département lorrain.

Une récente enquête menée sur deux années (2008-2009) par le Centre Ornithologique Lorrain révèle une population de 36 - 75 couples pour la Lorraine qui continue de s'effondrer encore aujourd'hui avec seulement **neuf couples détectés en 2014**, voir figure 2. Même si cette dernière année n'a pas fait l'objet d'une enquête régionale, on peut craindre une régression drastique au vu des effectifs trouvés sur les noyaux « forts » prospectés. On peut considérer que l'espèce est au bord de l'extinction dans notre région.

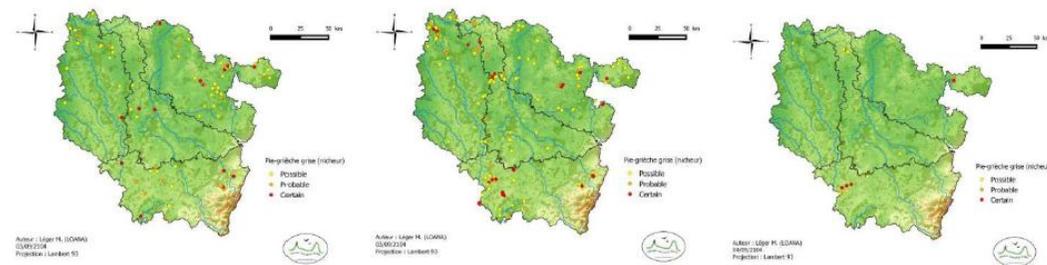


Figure 2 : Pie-grièche grise en période de nidification (évolution par période : 1990-2002 / 2003-2013 / 2014).

La région naturelle que représente l'ouest vosgien accueille la plus grande partie des effectifs régionaux, c'est-à-dire 90 % des couples nicheurs en 2014. L'espèce se concentre ainsi désormais essentiellement sur ce secteur qui offre encore à l'espèce des conditions de vie et de nidification plus favorables, et qui reste globalement moins affecté par l'intensification agricole en Lorraine.

En période inter-nuptiale et hivernale (figure 3), cet oiseau sédentaire ou migrateur partiel est plus répandu dans notre région. Le nombre de communes fréquentées en période hivernale a diminué de 17 % depuis ces trois dernières années (66 communes en 2011/2012 contre 45 en 2014/2015). On assiste aussi à une **baisse importante des effectifs hivernants** par rapport aux décades précédentes, même si ce déclin paraît plus atténué qu'en période de reproduction. Cette atténuation pourrait être liée à l'hivernage d'oiseaux venus du Nord et de l'Est en plus des individus sédentaires. L'analyse des données conclut à une estimation minimale des effectifs de 44 individus en hivernage sur toute la région pour l'hiver 2013-2014.



Figure 1 : Aire de nidification de la Pie-grièche grise en France lors des enquêtes de 1993-1994 et 2003-2009 (LEFRANC & ISSA, 2013)

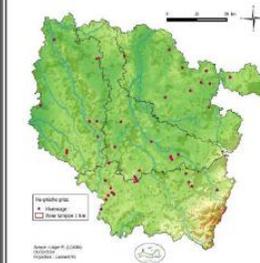


Figure 3 : Répartition spatiale des données hivernales 2013/2014 (15 nov. – 15 mars) à partir des données Faune Lorraine. Réalisation : Léger M., LOANA

Sélection des espèces à enjeux de conservation vis-à-vis de la bromadiolone en Lorraine





Sélection des espèces à enjeux de conservation vis-à-vis de la bromadiolone en Lorraine



HABITAT ET ECOLOGIE

En France, la Pie-grièche grise est une espèce caractéristique des paysages marqués par une agriculture extensive. Elle affectionne les milieux semi-ouverts, plats ou en pente douce, avec une alternance de zones plus ou moins fermées (bosquets, vergers, plantations d'épicéas) et de secteurs plus ouverts, volontiers humides, dominés par des prairies pâturées, parsemés de perchoirs et d'alignements de haies. La présence de 5 à 15 perchoirs importants pour la chasse à l'affût est un optimum. Les lignes électriques ou téléphoniques servent très régulièrement de perchoirs pour la chasse.

La Pie-grièche grise occupe surtout les étages collinéens, elle est rarement nicheuse au-dessus de 1000 mètres, ce qui explique son absence des Hautes-Vosges en période de reproduction. Elle affectionne un paysage dont la mosaïque d'habitats est importante et dont la surface toujours en herbe est relativement importante. A ce titre, elle se rapproche pour beaucoup des exigences écologiques du Milan royal. Les secteurs céréaliers d'agriculture intensive et de monocultures sont désertés du fait d'un manque de disponibilités alimentaires évident.

La Pie-grièche grise est une espèce généraliste dont le spectre alimentaire est relativement large. Cependant, les petits vertébrés comme les Campagnols du genre *Microtus*, semblent particulièrement recherchés puisqu'ils constituent la base de son alimentation en période hivernale et représentent sur la saison 66 à 90% de la biomasse consommée. Les micromammifères semblent jouer un rôle majeur dans les variations interannuelles de son succès de reproduction. Il a même été démontré qu'à l'instar des rapaces, la Pie-grièche grise était capable de voir dans l'ultraviolet qui se reflète dans les urines et les excréments des petits rongeurs et donc, de localiser les secteurs d'activités de ces derniers.

Mis à part les micromammifères, la part représentée par les insectes domine largement en nombre, mais la biomasse qu'ils représentent est faible, à peine plus de 15% de celle de l'ensemble des proies. Par ordre décroissant, la part d'invertébrés est surtout représentée par des coléoptères, des orthoptères et des hyménoptères. Elle capture plus occasionnellement des petits passereaux, des amphibiens et des lézards.

La chasse à l'affût avec changements réguliers de perchoirs est la technique la plus utilisée. Elle chasse également en effectuant de petits vols, entrecoupés par des vols stationnaires. La très grande majorité des proies sont capturées au sol.

Comme les autres pies-grièches, celle-ci empale très régulièrement une partie de ses proies sur des supports variés : fils de fer barbelés, épines sur des buissons etc. Ces lardoirs ont une fonction de garde-manger utilisable par mauvais temps quand les proies potentielles, peu actives, sont difficiles à détecter.

La Lorraine accueille des oiseaux sédentaires avec des mâles en général cantonnés toute l'année à proximité du site de nidification et des femelles et jeunes davantage dispersants, ainsi que des oiseaux migrateurs et hivernants en provenance de régions et pays plus au nord entre août et mars.

MENACES ET PRIORITES DE CONSERVATION

Le déclin de la Pie-grièche grise en Lorraine est essentiellement lié à la modification, la dégradation et la destruction de leurs habitats engendrées par l'intensification de l'agriculture (utilisation de pesticides, arasage de haies à vieux arbres, drainage ...).

Les surfaces toujours en herbes représentées par les prairies permanentes et temporaires, sont les meilleurs terrains de chasse pour l'espèce. En effet, la diversité de proies est plus grande en zone herbagère qu'en zone de culture, avec une densité de proies plus stable sur l'année. Le phénomène de retournement des prairies et de transformation en cultures affecte donc la Pie-grièche grise de deux façons : les prairies et pâtures extensives qui constituent leurs terrains de chasse privilégiés sont encore progressivement remplacées par des cultures, causant le déclin de la petite faune et donc une diminution de la disponibilité des ressources alimentaires.

L'intoxication par ingestion de proies contaminées via les pesticides, insecticides et rodenticides pourrait révéler une menace indirecte mais violente qu'est la lutte agricole contre les invertébrés et petits vertébrés. Ces éléments pourraient notamment engendrer une mortalité des adultes à même d'expliquer un effondrement aussi rapide d'une population en 2 ou 3 générations (sur la base d'une longévité de 7 ans estimée pour l'espèce).

Les leviers d'actions pour la conservation d'une telle espèce se situent dans l'accompagnement expert ou lobbyiste des politiques agricoles européenne et nationale. La validation du Plan national d'actions en faveur de quatre espèces de Pies-grièches, dont la Pie-grièche grise, définit les mesures adaptées aux différentes échelles d'actions nécessaires. Une synergie avec les actions en faveur du Milan royal notamment devrait être savamment organisée. En dehors des leviers d'action (vains à ce jour), il est nécessaire de considérer rapidement l'intérêt écologique et notamment ornithologique de la plaine vosgienne, ultime refuge pour le dernier noyau de population de la Pie-grièche grise en Lorraine. Une première démarche de sensibilisation et d'informations a été réalisée en 2014 sur ce dernier noyau avec l'élaboration et la diffusion d'une plaquette et la création d'affiches à destination des propriétaires fonciers.

Rédaction : Guillaume Leblanc - mise à jour : Septembre 2015

Pie-grièche grise © Quentin d'Orchymont / Habitat type de l'espèce © Guillaume Leblanc / Pulli de Bruant jaune empalé sur un barbelé © Quentin d'Orchymont / Drainage d'une prairie © Guillaume Leblanc / Arrachage d'une haie © Guillaume Leblanc / Retournement d'une prairie © Guillaume Leblanc



Annexe 6 : article de presse de l'Est-Républicain du 26-07-15

LE CRÉPUSCULE DES « BANDITS MASQUÉS »



Les effectifs de la pie-grièche à tête rouge oscillent autour d'une trentaine de paires, concentrées dans leur bastion historique localisé autour de la colline de Sion, en Meurthe-et-Moselle.

Pour la pie-grièche grise, les spécialistes comptent à peine une vingtaine de couples dans la région.

Il y a quelques jours, au cœur du Saintois lorrain, Clément Brunet a organisé une expédition pour traquer les « bandits masqués » réputés pour semer la terreur dans les rangs des insectes qui pullulent sur les pentes revêtues de vergers de la colline de Sion. Rien d'une expédition punitive, mais une sortie toute pacifique et utile car voulue pour sensibiliser le public aux us et coutumes de deux espèces d'oiseaux typiques de ces milieux ouverts, où s'entremêlent pâturages et arbres fruitiers. Clément est l'un des permanents de LOANA, acronyme de Lorraine Association Nature. De genèse assez récente, ce mouvement, à l'instar de très « people », souffle depuis sa création un vent de fraîcheur dans le petit monde naturaliste lorrain en multipliant études de fond, communication et actions pédagogiques en faveur de la faune sauvage du cru. À ce titre, le travail réalisé par Clément et ses amis sur la situation de la pie-grièche grise et de la pie-grièche à tête rouge dans la région est tout simplement remarquable.

Membres de la vaste communauté des passereaux, les pies-grièches se distinguent par leurs moeurs particulièrement cruelles vis-à-vis de leurs proies : gros insectes, petits oiseaux ou reptiles, voire micro-rongeurs, qu'elles capturent puis empalment ensuite sur l'épine d'un arbuste ou le barbelé de la clôture d'un parc afin de se constituer un garde-manger. Ces cadavres pantelants et embrochés ont d'ailleurs valu à l'espèce la plus commune d'être gratifiée de ce nom guère folichon d'« écorcheur ». En dépit de son comportement sanguinaire, cette famille de gastronomes insectivores et carnivores est un auxiliaire précieux, tant pour l'agriculture ou

L'une est grise, l'autre a la tête coiffée de roux. Passereaux typiques du bocage et des vergers traditionnels, les pies-grièches disparaissent. Au rythme accéléré de leurs lieux de vie favorisés.



Photos Claude WARDIN

l'arboriculture que pour l'équilibre de l'écosystème. Les pies-grièches sont des bio-indicateurs de la santé d'un terroir ou d'un habitat naturel. Es-qualité qui les a toujours nanties de la bienveillance des hommes, et ce bien avant que la loi de la République ne les glisse sous son aile.

Mais aujourd'hui, les « bandits masqués », sobriquet hérité du bandeau noir qui cache leur regard, ne profitent même plus de leur impunité légale. La campagne change vite, trop vite pour eux.

La campagne leur est devenue hostile

Elle leur est devenue hostile. Les conclusions du rapport de LOANA sont limpides : les effectifs de la pie-grièche grise atteignent à peine une vingtaine de couples dans la région et la démographie de sa cousine à tête rouge oscille autour d'une trentaine de paires concentrées dans leur bastion historique localisé autour de la Colline inspirée... Pour Clément Brunet, les causes de cette déconiture sont hélas très banales. « Leur déclin est essentiellement lié à la modification, à la dégradation et à la destruction de leurs habitats engendrés par l'intensification de l'agriculture », dit-il. Air connu. Depuis la réforme de la PAC et le gros serrage de vis financier sur les mesures agri-environnementales, jamais le paysage rural

lorrain n'a été aussi malmené. Lors du printemps dernier, des milliers d'hectares de haies ont été effacés. Même punition pour les prairies permanentes ou temporaires sacrifiées au profit des cultures céréalières, mais en tête. Un carnage qui se déroule dans l'indifférence générale... Placées en première ligne de ce naufrage de la biodiversité, les pies-grièches ont salement trinqué. Bilan : la grise qui était autrefois abondante est désormais au bord de l'extinction en Lorraine.

Pour tenter d'endiguer ce phénomène, la France a certes lancé un plan national d'action. Une belle initiative, mais sur le papier uniquement. Car pour sauver le peu qui reste, mieux vaut compter sur le travail de fourmis des associations. En appui de son rapport, LOANA, en collaboration avec la LPO, a publié une plaquette didactique sur l'écologie et les menaces qui pèsent sur ces deux espèces. Le document a été adressé par courrier à plus de 350 propriétaires de parcelles concernées de près ou de loin par ces deux oiseaux. L'enjeu étant au final de maintenir l'attractivité des zones d'occupation où ils subsistent encore. C'est là sans doute la dernière chance de pouvoir observer dans l'avenir les tribulations de ces drôles de bandits masqués...

Patrice COSTA